

Intitule Gouvernance associative, pouvoirs et responsabilités

Objectifs

- ◆ Permettre aux dirigeants bénévoles d'administrer l'association par une visibilité et un partage des logiques de responsabilités et des pouvoirs.
- ◆ Clarifier les rôles et les fonctions des administrateurs et des salariés, chargés de la direction.
- ◆ Optimiser les outils de la gouvernance.
- ◆ Favoriser l'analyse autour des enjeux des restructurations

Pré-requis Aucun prérequis spécifique

Programme

Le projet associatif, un projet de société dans un contexte en mutation

- Economie Sociale et Solidaire : le périmètre, les principes, les instances, les évolutions en cours.
- Le poids des associations dans l'économie et dans la société, un enjeu majeur pour le non lucratif.
- Les différents niveaux de projets dans une association. : projet associatif, projet d'établissement.
- Qu'est-ce qu'un projet associatif, quelles sont ses fonctions ?

Comment définir, faire vivre et évaluer le projet associatif

- Des acteurs, de la méthode et des outils.
- Comment mobiliser le Conseil d'administration et attirer des bénévoles (dirigeants et d'activités) : quelle politique de bénévolat – volontariat mettre en place aujourd'hui (recruter, animer, former, fidéliser) ?
- Quelles articulations des salariés et des bénévoles, quels leviers de mobilisation ?

Faire le point sur la gouvernance de l'association au regard de 3 défis à prendre en compte

- Remobiliser le niveau politique de l'association.
- Réfléchir au management participatif pour un projet fédérateur.
- Organiser les activités économiques au regard du projet associatif

Date :
4 septembre 2018

Lieu : Besançon ou Dijon

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarifs (*)
280 € (Adhérent)
360 € (Non-Adhérent)

Public :
Dirigeants salariés et dirigeants bénévoles.

Méthodes et moyens pédagogiques techniques et d'encadrement :

Apports théoriques et méthodologiques ;
Partage d'expériences et échanges avec les participants ;
Remise d'un dossier pédagogique.

Modalités d'évaluation de la formation :

Evaluation à chaud
Evaluation à froid
Elaboration d'un bilan de stage

Modalités de sanction de l'action de formation :

Emargement par demi-journée
Attestations individuelles de formation

Intervenant :
Intervenant du Réseau
Uriopss—Uniopss

(*) : Tarifs TTC, Hors frais de restauration. Une participation gratuite pour tout administrateur d'association accompagnant un stagiaire salarié de la structure (dans la limite des places disponibles)